



Monsieur le Président,

Une fois de plus l'ordre du jour de ce comité est pléthorique.

Depuis plusieurs comités, nous vous signalons que les ordres du jour sont trop lourds, à chaque fois, nous avons accepté de siéger, et à chaque fois nous avons été obligés d'aborder des points en fin de journée, dans des conditions qui ne nous permettent pas d'assumer pleinement le mandat que les personnels nous ont confié.

Nous tenons à vous rappeler que vous avez l'obligation de fixer l'ordre du jour ainsi que le calendrier des réunions en concertation avec les organisations syndicales par l'intermédiaire du secrétaire du CHSCT.

Aussi, nous, représentants des personnels, nous vous proposons l'ordre du jour suivant :

1/ Approbation du procès-verbal de la séance plénière du 11 décembre 2012,

2/ Suites données aux demandes :

- d'une expertise externe pour l'INSEE
- de la mise en place d'un CHS CT de site à la Cité Administrative de Lille

3/ Note d'orientation ministérielle 2013

4/ DRFIP : installation du nouveau Service de Traitement des Chèques (STC) au sein du CEL (immeuble Kennedy),

5/ DRFIP : Centre de Finances Publiques de Lille Fives,

6/ Exécution du budget 2012 et proposition d'utilisation des crédits 2013,

7/ Demande des agents de la BSISFF d'une révision de la côte de service,

8/ Questions diverses

Évidemment, nous souhaitons aborder les autres points le plus rapidement possible, lors d'une séance que nous vous demandons de convoquer dans les meilleurs délais, en évitant le mercredi :

1/ Guide amiante

2/ Lettres de mission des assistants de prévention (Douanes de Dunkerque – DNID)

3/ Bilan des actions de formation 2012 et prévision 2013.

4/ DUERP et PAP de l'END et de la DIRCOFI

5/ Examen des documents suite au GT du 01/02/2013 et 08/03/2013.

A l'avenir nous demandons la tenue de 4 séances plénières par an à minimum, y compris sur deux jours pour avoir des débats sereins et constructifs.

Au cas où vous n'accepteriez pas notre proposition, nous refuserions de siéger aujourd'hui.